

MONTFA 2022



Illustration réalisée par Mme Boris Bret

SOMMAIRE INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2 place Rémy Bardou - 81210 Montfa
05 63 59 52 09 - montfa81210@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h30 / 14h00-18h00

Mardi : 8h30-12h30 / 14h00-19h00

Vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-16h00

| | |
|---------------------------------|------|
| Editorial du maire | p. 3 |
| Au fil des conseil - Etat Civil | p. 4 |
| 3 juillet 2022 | p. 5 |
| Les budgets | p. 6 |
| Un peu d'histoire | p. 8 |
| Vie communale | p.12 |
| Vie associative | p.14 |
| Vie scolaire | p.19 |
| ADMR | p.20 |

DES NOUVEAUX VENUS DANS LE BAC JAUNE !

Le 1er janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers pourront être déposés dans le bac jaune. Ainsi, vous pourrez trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons, les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique.

Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques ou filets (agrumes, oignons...) seront à déposer dans le bac jaune.

Le centre de tri Trifyl, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Nouvelles consignes de tri à partir du 1er janvier 2023 :

100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES**
- TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES**
- TOUS LES PAPIERS**

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À trier en vrac et bien vidés !

CITEO TRIFYL

Collecte des biodéchets

En fin d'année 2023, la loi AGEC impose de trier à la source nos biodéchets, c'est-à-dire les déchets de cuisine ou les restes de repas. Le compostage reste la solution idéale pour traiter ces déchets. Cependant, tout le monde ne dispose pas de place pour composter et certains déchets sont difficilement compostables ou peuvent attirer des animaux. Il était donc nécessaire de trouver une solution complémentaire.

En 2019, vous aviez participé à une expérimentation de collecte de ces biodéchets en sacs. Cette collecte devrait être généralisée à l'ensemble du territoire en fin d'année 2023. Des sacs de couleur rouge pour ces biodéchets vous seront fournis. Une fois plein, ces sacs devront être déposés directement dans les bacs à couvercles verts (attention, les sacs de couleur ne devront pas être emballés dans les sacs noirs, car ils seront séparés par un scanner optique). Une fois arrivés à l'usine de Labessière-Candeil, les sacs de biodéchets seront séparés des ordures ménagères et les biodéchets seront méthanisés pour produire du gaz qui sera injecté dans le réseau de GRDF.



Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez sans doute je suis votre nouveau maire depuis janvier, J'aurai préféré arriver dans d'autres circonstances car nous vivons une époque compliquée avec des situations que l'on pensait derrière nous qui ont refait surface :

Après une pandémie de COVID toujours active, nous avons retrouvé la guerre disparue depuis plus de 70 ans en Europe avec son cortège d'horreurs et enfin nous avons renoué avec l'inflation disparue elle aussi depuis 30 ans qui grignote le pouvoir d'achat de la population.

Il y a de quoi déprimer ! Pourtant nous avons toujours la chance de vivre dans un pays qui reste un des plus protecteurs même si tout n'est pas parfait. Nous devons toutefois être vigilant car la situation de la santé, la justice, l'éducation ont tendance à se dégrader surtout en zone rurale. C'est notre responsabilité collective de les sauvegarder.

Plus modestement nous avons essayé à notre petite échelle à améliorer le cadre de vie tout en cherchant à ne pas trop augmenter la pression fiscale locale. Nous allons sans doute être obligés de nous tenir à des dépenses de fonctionnement et non d'investissement. A noter pour la taxe foncière, l'indexation des bases sur l'inflation (entre 6 et 7 %) décidée par le gouvernement sauf modification de dernière minute va sans doute conduire à une forte hausse d'impôts en 2023, qui s'ajoutera aux éventuels relèvements de taux décidés par les différents élus.

Nous tenons tout particulièrement à notre école qui reste en situation fragile de par le nombre d'enfants et nous avons cherché à l'améliorer avec la réfection des revêtements du dortoir, la pose de volet roulant et de systèmes anti pince doigts ainsi que la mise en place de la cantine à 1 €.

Avec l'équipe municipale, nous avons aussi organisé une journée des associations début juillet qui a été appréciée par la population notamment la visite de l'école pour les plus anciens, des démonstrations de secourisme et de gymnastique.

Nous travaillons pour 2023 à la mise en place du transport à la demande qui vise à raccorder la commune au service de bus de la départementale 612. Nous pensons que cela est important pour des raisons économiques et sociales notamment pour les jeunes, les aînés et les personnes qui n'ont pas de mobilité. Nous pensons aussi à améliorer le cadre de vie avec la réfection de la place des vieux chênes qui est la seule place du village.

Enfin nous souhaitons équiper la commune de lampadaires à Led car l'augmentation du prix de l'électricité n'est pas plafonnée pour les communes (autour de plus 70% depuis 2019 !)

En tout cas, tout en espérant que les choses s'améliorent en cours d'année, l'équipe municipale et la secrétaire de la mairie vous souhaitent une très bonne année 2023. Pour bien la commencer, nous comptons d'ores et déjà renouer avec le goûter des aînés en janvier et nous nous en réjouissons.



| | | |
|--|---|---|
| Décision modificative n°5 au budget principal 2021. | X | Evaluation des charges transférées - Attribution de compensations. |
| Décision du nombre d'adjoints à élire. | X | |
| Désignation des délégués à la Communauté des Communes Sidobre Vals et Plateaux. | X | Subventions aux associations. |
| Composition des commissions communales. | X | Vote du budget primitif principal et du budget primitif assainissement pour l'année 2022. |
| Election des délégués de la commune au sein du SIVU de Montvals. | X | Acte en la forme administrative - Monsieur et Madame Viala. |
| Election des délégués de la commune au sein du SIVU du Pays du Dadou. | X | Adhésion aux missions facultatives du centre de gestion du Tarn. |
| Délégation du Conseil Municipal au maire. | X | |
| Indemnités des élus. | X | Modalités de publicité des actes. |
| Modification du tableau d'évaluation des charges transférées 2021 - Attributions de compensation aux communes. | X | Décision modificative n°1 et n°2 au budget primitif principal 2022. |
| Suppression du poste d'adjoint administratif territorial. | X | Attribution d'une subvention exceptionnelle au comité des fêtes. |
| Modification de la durée hebdomadaire de travail. | X | Partage de la taxe d'aménagement. |
| Avis pour l'installation classée pour la protection de l'environnement. | X | Participation en complémentaire santé dans le cadre d'une procédure de labélisation. |
| Approbation du compte administratif du budget principal et du budget assainissement. | X | Contrat d'assistance progiciel. |
| Approbation du compte de gestion du budget principal et du budget assainissement. | X | Ouverture des crédits en investissement pour 2023. |
| Affectation du résultat du budget principal et du budget assainissement. | X | Révision de la redevance assainissement. |
| Dotations aux amortissements du budget principal et du budget assainissement. | X | Approbation du projet de modification des statuts du SIAH du Dadou. |
| Vote des taux de la fiscalité locale. | X | |

Comptes rendus consultables en mairie ou sur le site internet

ETAT CIVIL

Bienvenue à ...

Camille Roucayrol Favre, né le 25 janvier 2022, félicitations Vincent et Karine
Mathis Dugas, né le 9 juillet 2022, félicitations à Damien et Cynthia
Gioia Royer, née le 25 juillet 2022, félicitations à Cyril et Christie
Evan, né le 23 novembre 2022, félicitations à Orazio et Audrey



Tous nos voeux de bonheurs à...
Stéphanie Mazzon et Ndhall Akremi



Ils nous ont quittés...
Madame Verges épouse Salvan Josiane
Mme Donnadille épouse Magnet Nicole

Journée portes Ouvertes

C'était une première, nous l'avons organisée avec les associations participantes pour que tous les habitants de Montfa puissent en toute convivialité découvrir ou redécouvrir dans un même lieu, sur une journée, ce qui existe et se passe dans la commune.

Au programme donc :

Des stands pour illustrer l'activité de chacun : Mairie, Associations, Entreprises et Artisans.

Des animations proposées principalement par les associations qui ont mis de la vie, du dynamisme, de l'entrain et suscitées des envies ... :

Démonstration enthousiasmante de gymnastique

Petites randonnées

Jeux et exercices de pétanque

Initiation aux premiers secours

Diaporama des fêtes des Fournials

Des jeux pour enfants dans la cour de l'école

La visite de l'école à la demande qui a ravi entre autres nombre de nos anciens, heureux de se retrouver là où, il y a bien longtemps leurs premiers apprentissages scolaires ont commencés.

La restauration était assurée de main de maître par Guy et le club de pétanque.



Une salle plein air de resto improvisée s'est mis en place sous les arbres de l'espace jardin de l'école et voilà une après-midi pour papoter, se régaler, s'informer, se distraire.....

MERCI A TOUS ET A BIENTOT



Budget principal

Sous réserve de l'approbation du Compte Financier Unique

Produits

(redevances, services périscolaire, loyers, divers ...)

47 225,79 €



Etat

(dotations, participations, subventions, fctva, ...)

110 022,51 €



Impôts et taxes

(impôts locaux, taxes d'aménagement, ...)

123 173,43 €

RECETTES



DEPENSES

Fonctionnement

194 149,80 €

Investissement

24 450,22 €

Personnel



Charges



Travaux de voirie



Travaux réseau eau



Ecoles



Subventions



Mobilier



Logiciel et matériel informatique



Entretien



Budget assainissement

Sous réserve de l'approbation du Compte Financier Unique

| | | | |
|----------------------------|--------------------|---------------------------|-------------------|
| Dépenses de fonctionnement | 11 212,96 € | Dépenses d'investissement | 15 178,40 € |
| Recettes de fonctionnement | 11 858,13 € | Recettes d'investissement | 7 831,00 € |
| Soit un résultat 2022 | 645,17 € | Soit un résultat 2022 | - 7 347,40 € |
| Excédent 2021 reporté | 10 005,61 € | Excédent 2021 reporté | 14 974,63 € |
| Résultat total de | 10 650,78 € | Résultat total de | 7 627,23 € |

Budget SIVU de Montvals

Sous réserve de l'approbation du Compte financier Unique

| | | | |
|----------------------------|-------------------|---------------------------|---------------|
| Dépenses de fonctionnement | 6 720,34 € | Dépenses d'investissement | 4 614,51 € |
| Recettes de fonctionnement | 11 005,00 € | Recettes d'investissement | 3 461,00 € |
| Soit un résultat 2022 | 4 284,66 € | Soit un résultat 2022 | - 1 153,51 € |
| Excédent 2021 reporté | 963,58 € | Excédent 2021 reporté | 1 154,67 € |
| Résultat total de | 5 248,24 € | Résultat total de | 1,16 € |

Les tarifs pour l'utilisation de la salle

pour les résidents des communes de Montfa et de Saint Jean de Vals :

- Mariage 280 €
- Repas dansant, fête familiale, apéritif 180 €
- Réunion 110 €
- Réveillon 280 €

pour les résidents hors de ces deux communes :

- Mariage 550 €
- Repas dansant, fête familiale, apéritif 380 €
- Réunion 200 €
- Réveillon 520 €

pour les associations des communes de Montfa et Saint Jean de Vals :

- Bal, repas 130 €
- Loto 80 €
- Soirées cartes 37 €

pour les associations hors de ces deux communes :

- Réunion + repas 230 €
- Réunion 130 €

Caution : 600 €

Caution ménage : 350 €



Partie 1 ...

Vous ne le saviez peut-être pas mais nous avons un historien Mr Faury qui réside sur la commune de Montfa. Celui-ci au cours de ses recherches a patiemment noté toutes les références trouvées sur la commune de Montfa.

Voici le résultat de ses notes, nous allons transcrire une première partie de celles-ci et nous arrêter à 1900, sur le bulletin 2024 vous aurez la suite qui comprend le XX^e siècle.

Vous verrez au cours de ces notes que de nombreux projets de fusion entre Montfa et les communes voisines ont été conduites mais sans succès sur le long terme.

Vous verrez aussi que la population de Montfa à la Révolution française était aussi élevée qu'aujourd'hui (autour de 500) et que ce chiffre a été quasi divisé par deux en 1900 !

Le nom de Montfa vient du latin fanum (lieu sacré, temple ; c'est le mot dont vient aussi le nom des « fées » ...). Le « Mont fanum » accueille probablement un petit lieu de culte au moins à partir de l'époque gallo-romaine.

La graphie occitane (« Montfan ») est donc plus proche de l'origine du nom que la graphie française.

Superficie : 1060 ha.

Selon le dictionnaire des communes du Tarn, édité en 1990, la population est alors de 251 habitants. Il n'y a pas de nom pour les habitants. On parle des « Chicanols » pour les habitants de La Chicane et de « Fournialais » pour ceux des Fournials.

SOURCES :

- **Dictionnaire des communes du Tarn, 1990**

- **Tranier (A.), Dictionnaire historique et géographique du département du Tarn, Albi, (1862)**

En 1862, indique « pays composé de coteaux assez escarpés en certains endroits. Territoire traversé d'Est en Ouest par le ruisseau de Bagas. Sol argileux produisant du froment, du maïs, du seigle etc.. Pas de routes.

- **Pcaud (Didier), La seigneurie et le château de Montfa, Revue du Tarn, 1981 n°103 p. 347-354**



Quelques notes éparses prises sur l'HISTOIRE DE LA COMMUNE DE MONTFA

1255 : premières sources évoquant l'existence d'un château à Montfa.

en **1338** (selon Philippe Zalmen) la communauté de Montfa compte

- Feux réels : 64
- Feux fiscaux : 53

Il n'y a aucun « laboureur » (paysan propriétaire aisé) ni aucun « censitaire ».

On compte 28 « brassiers » (ouvriers agricoles)

Le seigneur est donc tout-puissant

Il y a en tout 24 araires et aucune charrue

1536 : testament d'Antoine de Lautrec-Montfa (publié dans le 2ème volume de la Revue du département du Tarn publié en 1876, p. 185/187)

Époque des guerres de religion : Montfa est sur la ligne de front entre les protestants (qui tiennent Castres) et les catholiques (Lautrec, Albi). **Montfa est pris par les protestants en 1569 et démolit**. Reconstitué, il tombe aux mains de Turenne en 1580. Montmorency le 25 novembre le reconquiert sur la Ligue catholique ; il le rend à ses propriétaires...qui eux-mêmes adhèrent à la Ligue.

A la veille de la Révolution de 1789, la communauté de Montfa fait partie de la sénéchaussée de Castres et du diocèse de Castres L 353 (Archives départementales du Tarn, ensuite « A.D. ») :

En 1790, Montfa a 513 habitants dont 76 « citoyens actifs » (ayant le droit de vote, car ayant des revenus suffisants pour être suffisamment imposables).

En l'an II (**1793**), Montfa a 530 habitants et compte 110 feux (donc près de deux fois plus qu'au 14ème siècle)
En cette même année 1793, il y eut une fusion entre communes de Montfa et de Saint Germier

2 M2 7 registre des maires 1812-1830 (A.D.)

Maires

- Combes Jean-Louis, nommé en **1812** : né le 20 décembre 1753, marié, 9 enfants, propriétaire, il a un revenu évalué à 800 F. (le salaire journalier d'un ouvrier qualifié est à l'époque d'environ 3 F. par jour)

Reconduit en 1816, 1821, et 1826.

- Combes Jacques (fils du précédent?), « propriétaire » : 44 ans lors de sa nomination par le préfet en

1831. A 1000 F. de revenus

- Pech Joseph, nommé en **1843**

- De Bourdès François, Amans, Joseph, nommé en juillet **1852**

2 M2 9 (A.D. Tarn)

Conseillers municipaux :

- « 1ère moitié » désignée en 1803 (28 fructidor an XI) qui siégera jusqu'en 1823 : Montels Jean, Puech Jacques, Couzinier Pierre, Bonnafous David, Sompayrac B.,

- membres désignés en 1813 pour succéder aux membres composant la « seconde moitié », qui siégeront...jusqu'en 1833. Tous sont « cultivateurs », c'est à dire propriétaires de la terre qu'ils cultivent :

- Gau Philippe, cultivateur à La Dacozarié
- Larroque Guillaume, à Baudiqram
- Carayon Pierre, à La Chicane
- Bonpas Bernard, à La Plancarié
- Batigne André, à La Brugerièrè

UN PEU D'HISTOIRE

17 octobre **1815** (c'est à dire peu après la chute de l'Empire et au début de la seconde Restauration) : lettre du maire de Roquecourbe au sous-préfet de Castres :

Cariven, garde-champêtre de Montfa a proféré des propos injurieux pour Louis XVIII chez un aubergiste de Roquecourbe nommé Jacques Viala, dit Catan. Il était 9 h.1/2 du soir le dimanche 15 octobre. Il avait bu.

(A.D. Tarn)

1835 Rejet de la proposition préfectorale de fusion avec St Germier puis projet de réunion avec les communes de Peyregoux, Vénés et d'une partie de Montfa...

15 juin **1835** : chez Me. Lecamus : COMPROMIS DES HABITANTS DU HAMEAU DU RUDEL POUR FAIRE CESSER L'INDIVISION SUR DES PATIS :

Jacques Bonnéry, à La Tuilerie

Alexandre Baïsse

Jacques Peyronnet

Pierre Raynal

Pierre Bonnet, époux d'Anne Corbière

Joseph Bompard, époux de Marguerite Vidal

Jacques Corbière

Augustin Rigal, à Gay (commune de Montredon),

Louis Corbière

acquéreur de Pierre Peyronnet

Jean Record, époux de Cécile Peyronnet

Louis Régy, à Lamothe

Pierre Calmet, à Fount de Minounac

1838 : rejet de la fusion avec Peyregoux, sauf si la commune pouvait rester dans le canton de Roquecourbe...

1838-1844 : suite aux différentes fusions proposées, nouveau projet de réunion des communes de Peyregoux, Saint Jean de Vals et St Germier à celle de Montfa

Recensement de **1851** : la commune a **567** habitants dont deux protestants.

En **1862**, (d'après Tranier), **le hameau du Rudel a 37 habitants, dans 9 maisons (!!!)**

Il est rattaché à la paroisse de Peyregoux.

1875 : le hameau des Fournials compte 29 maisons et 83 habitants, mais la paroisse Notre Dame compte 357 âmes.

La Semaine Religieuse du diocèse d'Albi 29 septembre 1877 : **Graissaguel**, maire de Montfa, donne 100 F. pour la création de l'Université catholique de Toulouse

A.D. Tarn : 2 M 7 80

En **1878**, le maire est Graissaguel Louis Michel. Il était déjà maire précédemment.

Adjoint : Carivenc Jean, déjà adjoint précédemment, qui est décrit comme « bonapartiste »

Il y a 10 conseillers municipaux et Graissaguel a eu 9 voix sur 10.

Il est lui aussi décrit par la préfecture comme un bonapartiste, « dévoué à M. Combes » (député conservateur du Tarn de 1876 à 1881, industriel à Burlats). Mais cette affirmation a été ensuite rayée (au crayon).

En cette même année 1878, le journal de Castres Le Courrier du Tarn a indiqué (le 19 mars) que la police a dû venir à Montfa calmer « deux ivrognes »

A.D. 2 M 7 83 élections du 23.01.**1881**

Le nouveau maire élu est **Lecamus** Victor « propriétaire », qui a eu 10 voix sur 10.

Il est décrit comme « républicain très influent et très actif ».

Même chose pour son adjoint Marty Jacques, ex-conseiller municipal, propriétaire

Noter que Lecamus appartient à une famille d'industriels (protestants) de Castres. Un Alexandre Victor Lecamus a été élu député républicain très modéré en 1871 (sur une liste de droite) et il a siégé jusqu'en 1876.

Au lendemain des législatives de septembre 1881, le journal républicain de Castres L'Avenir publie les remerciements de Frédéric Thomas, enfin élu député de Castres. Il a fait le plein de ses voix à Castres mais a été minoritaire dans la plupart des cantons ruraux : « le plus rétrograde est le canton de Roquecourbe et **la plus réfractaire des communes celle de Montfa** »

Donc, malgré l'arrivée du républicain Lecamus à la mairie, l'électorat de Montfa est resté assez conservateur. Il semble surtout influencé par le positionnement très modéré du maire : L'Indépendant du Tarn (journal radical d'Albi) dénonce « la conduite du maire de Montfa » et il reproche à L'Avenir de ne pas l'avoir dit à ses lecteurs, et de s'être ainsi « aplati devant le maire », un « ultra-opportuniste ». Lecamus n'aurait donc pas appuyé le grand républicain Thomas, sorte de Gambetta tarnais... ! Lecamus appartient assurément au courant le plus modéré des républicains de Castres, actif en milieu bourgeois, qui n'aime pas Thomas jugé trop proche des ouvriers...et peut-être trop intellectuel (il a été président de la société des gens de lettres à Paris)

1882 manœuvres militaires dans le secteur de Montfa

L'Avenir du Tarn (1er au 12 septembre) explique que « la ligne de bataille s'étendit bientôt jusqu'à Montfa et au Rudel » !

2 M7 86 élections de **1884** (nouvelle loi électorale : Lecamus est confirmé, avec Marty comme adjoint

La même année ont lieu des législatives partielles dues au décès de Frédéric Thomas : à Montfa le conservateur Abrial obtient 79 voix (sur 102 votants et 151 inscrits), le républicain modéré Dousset 19 et le serrurier Ladevèze 2 voix

la même année 1884 une délibération municipale de Castres, le 5 août (1 D 25), indique que **le maire de Montfa vient de demander que des foires puissent se tenir aux Fournials.**

1885 : Avenir du Tarn, le 5 juillet : grêle.

Inondation terrible du Bagas pendant trois heures. « L'eau monte de 1 à 2 mètres au niveau des moulins. Les maïs sont enfouis, ou couchés, ou déterrés, ou extirpés »

15 avril **1888** L'Echo du Tarn (journal conservateur de Castres) :

« Une mère de Montfa séparée de son mari a mis au monde, le 10 courant, une petite fille. Pour cacher sa faute, cette malheureuse a fait griller le petit être».

Elle avoue et est mise « sous les verrous ».

A.D. Tarn 2 M7 89 élections de mai **1888** :

Maire : Gaches Louis, « républicain », « dévoué », « propriétaire »

L'adjoint reste Marty Jacques

2 M 7 92 : élections municipales de 1892

Maire : toujours Gaches, « républicain dévoué », avec Marty comme adjoint.

1896/1901 : la commune de Montfa n'a plus que 326 habitants en 1896, et 299 en 1901. La perte de population s'explique par des départs vers les cités industrielles voisines (Roquecourbe ? Castres assurément) ou vers le « pays bas » (Hérault). Peut-être aussi vers l'Algérie ???

Prendre aussi en compte, comme partout, la baisse de la natalité, alors que le taux de mortalité reste élevé.

Parmi les 299 habitants recensés en 1901, on compte 80 ménages (dans 80 maisons). 44 habitants vivent au « chef-lieu », La Chicane (actuellement « Montfa »).

Il n'y a aucun « étranger », et pas de « population comptée à part ». Le maire élu est Lecamus Victor « propriétaire », qui a eu 10 voix sur 10. Il est décrit comme « républicain très influent et très actif ». Est-ce toujours le même Lecamus, sans doute fort âgé désormais ?

L'adjoint est toujours Marty Jacques, ex-conseiller municipal, propriétaire.

Depuis le début 2022, la cantine de l'école à 1€ fonctionne à Montfa !

Nous tenons particulièrement à sa mise place.

Présentation de l'aide :

Une aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.

Quel est le prix d'un repas à la cantine scolaire ?

Ici, concrètement, le tarif de la restauration scolaire est de 3,90 €

Mais grâce à une Aide de l'État à la mise en place d'une tarification sociale des cantines scolaires, nous avons pu permettre aux enfants des familles les plus modestes en zone rurale de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Procédure :

Les parents fournissent une attestation de leur quotient familial, ils payent 1€ ou moins selon la grille tarifaire en cours et nous devons donc gérer ensuite la procédure de remboursement de l'état pour arriver à l'équilibre.

Il y a eu une évolution en 1er août 2022 (la cantine à 1 euro est applicable si le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000€.) qui ne nous concerne pas pour le moment car la commune avait déjà signé la convention triennale « Cantine à 1€ ».

OPAH des Hautes Terres d'Oc

Portée par les Communautés de Communes des Monts de Lacaune Montagne du Haut Languedoc et Sidobre Vals et Plateaux, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été lancée le 16 mai dernier pour 3 ans. Cette action est animée par le Pôle d'équilibre territorial et rural des Hautes Terres d'Oc.

L'OPAH des Hautes Terres d'Oc a pour but d'accompagner au niveau technique et financier les propriétaires occupants ou bailleurs dans leur projet de travaux d'amélioration de leur logement, en mobilisant des aides financières de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?

Vous avez un projet de rénovation, d'isolation ou d'adaptation de votre logement ?

Des aides financières peuvent vous être octroyées – sous certaines conditions-.

L'équipe d'animation de l'OPAH des Hautes Terres d'Oc vous aidera dans toutes vos démarches. Contact :

Alexandra Rouanet : opah@hautesterresdoc.fr, 05.63.74.29.30 / Agathe Maffre : habitat@hautesterresdoc.fr, 05.63.74.29.29

Le Landou 2.0

L'espace de Vie Sociale itinérant , Le Landou 2.0, circule toujours dans les villages de notre communauté des communes « Sidobre Vals et Plateaux ».

Il ne s'arrête plus à Montfa du fait du trop peu d'utilisateurs locaux. Mais, il est cependant possible de profiter de son passage dans les communes avoisinantes pour participer aux activités qu'il propose et bénéficier de son aide dans les divers domaines administratifs , numériques avec un accès à internet illimité et gratuit) .

Les dates de son passage dans les différentes communes sont consultables à la mairie et sur le site de la communauté des communes .

Pour toute demande le concernant ,
n'hésitez pas à contacter les animateurs de l'espace de vie sociale :

Aurélie et Quentin

05 63 73 03 86 / 06 49 92 23 79

evs@ccsvp.fr

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR
Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limiter l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**

BON À SAVOIR

- **Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués** dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, **elles seront réalisées à distance.**
- Ces potentielles coupures temporaires **ne sont pas effectuées via le compteur électrique.**
- **La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance** sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application **Enedis à mes côtés** ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis **par téléphone 24h/24, 7j/7 : 09 726 750** + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction de la communication - Conception : Communication Centre-Vul de Loire - créatifs photos : médiatique Enedis - imprimé sur papier certifié FSC - Ne pas jeter sur la voie publique

En cas de coupure

Merci à tous ceux qui le peuvent d'assurer une présence aux côtés d'une personne âgée ou vulnérable, et, en cas de nécessité, rallier ou aider à rallier des points desservis par la téléphonie ou des sites d'accueil identifiés (brigades de gendarmerie, commissariat de police, centre de secours, mairie ...)

Projets

Nous envisageons deux projets particuliers :

1 Le Transport à la demande (TAD)

pour faciliter les déplacements vers Castres, Réalmont et/ou Albi

(Ceci étant donné l'éloignement de l'arrêt du bus par rapport aux centres de la commune).

Pour cela ,nous avons donc demandé un arrêt de bus de la ligne Albi-Castres :

à Montfa (Place de la mairie) et aux Fournials (Place des vieux chênes), les mardis et jeudis (Départ en début d'après-midi et retour en fin d'après-midi).

La réalisation de ce projet, plus ou moins adapté selon les possibilités, nécessite un partenariat avec la communauté des communes, comme il en est envisagé, avec d'autres communes.

Le financement de celui-ci serait partagé entre la commune (30 % et la région 70%).

Mais, du fait de notre « proximité » approximative avec la ligne LIO sur la RD 612 notre demande a du mal à retenir l'attention.

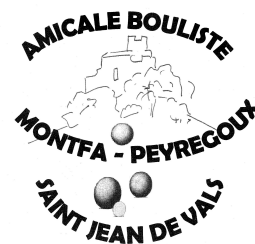
Aussi, l'avis des habitants de la commune nous est précieux et important pour nous mobiliser ou non sur ce type de projet.

2 L'installation d'un distributeur de pains

pour avoir un service de proximité aisé permettant d'avoir du pain frais au quotidien .

Ce projet aussi a un coût et demande à être étudié précisément , quant à son intérêt réel pour la population, son emplacement, les artisans boulangers susceptibles de le gérer.

Pour nous aider à nous déterminer au mieux dans ces projets et les concrétiser, merci de bien vouloir répondre aux questionnaires inclus sur la feuille détachée de ce bulletin municipal et les retourner à la mairie dans la boîte à lettres (il est possible d'y répondre également par mail).



Amicale bouliste Montfa - Peyregoux - Saint-Jean-de-Vals

Renaissance : Quel mot magnifique qui évoque tantôt une période historique, tantôt un mouvement politique, mais surtout l'avènement d'une nouvelle vie.

Alors, bien sûr, nous n'avons pas la prétention de faire entrer dans l'Histoire l'Amicale Bouliste Montfa-Peyregoux-Saint Jean de Vals, quoiqu'à regarder de près certaines vedettes de nos livres d'histoire, nous y eussions peut-être une place !

Il n'est nullement question, et encore bien moins, de positionner notre Association en politique.

Nous retiendrons donc simplement le sens premier du mot : « le retour à la vie ».

En effet, après deux longues années d'immobilisme social, notre Amicale Bouliste a repris le chemin des terrains de pétanque pour les traditionnels Championnats des Clubs et autres concours qui avaient été brutalement interrompus. Grâce à de nouveaux renforts une équipe « toutes catégories » et deux équipes « vétérans » ont pu être engagées et ont toutes terminé vers le milieu du classement, laissant augurer pour la prochaine saison des résultats encourageants. Et c'est donc trois fois la réception « sur nos terres » d'une soixantaine de joueurs d'autres clubs du Département qui ont fait découvrir à certains, comme chaque fois, notre cher territoire.

Entre autres moments importants de l'année, notre participation à la journée des associations et des entreprises, organisée par la Mairie de Montfa et qui a été un moment très riche d'échanges et de rencontres.



2022 a permis également la reprise de la traditionnelle soirée « Châtaignes » avec l'habituelle animation musicale. Cette fête nous a permis de partager le plaisir de se retrouver dans la gaieté et la convivialité, avec toujours autant de succès. Considérons cette fête comme une répétition de la prochaine « Omelette Pascale » qui n'a pu encore être organisée car trop tôt après la sortie des restrictions sanitaires.

2023 verra sans doute aussi le retour du loto au premier trimestre.



Après une interruption soudaine et de longs mois d'abstinence, l'automne 2022 a vu le retour des concours de belote. Après un redémarrage un peu timide, nous avons retrouvé, avec un très grand plaisir, les anciens habitués et aussi de nouvelles têtes.

En résumé, le retour à la pleine vie.



Mais « renaissance » signifie aussi « nouvelle vie ». Et en matière de nouveauté la Commune de SAINT JEAN DE VALS nous a gâtés puisqu'au pied du sapin de Noël 2021 nous avons trouvé le projet d'un boulo-drome couvert ! Alors, certes, en 2022 ledit projet s'est d'abord traduit par beaucoup de travail pour les bénévoles du Club qui se sont, pour la grande majorité d'entre eux, courageusement mis à disposition de l'intérêt commun. Mais la perspective de pouvoir nous entraîner chez nous toute l'année, comme dans les plus grands clubs, a généré une forte mobilisation et a même suggéré à quelques bons joueurs de venir renforcer nos effectifs.



Que toutes ces bonnes volontés soient remerciées, même si les remerciements les plus appréciés seront de pouvoir jouer toute l'année et dans un certain confort.

Nous ne pouvons clore ces propos sans remercier les trois Communes dont notre Association porte le nom, pour leurs soutiens précieux, nécessaires pour la vie associative.

Donc, pour l'AMICALE BOULISTE MONTFA-PEYREGOUX-SAINT JEAN DE VALS, 2023 s'annonce sous les meilleurs auspices. Nous avons vu traverser dans le cercle de pétanque, tout un vol de beaux espoirs qu'il nous appartient désormais de faire vivre et que nous vous invitons tous à venir vivre avec nous.

Tous les membres de l'AMICALE BOULISTE vous prient d'accueillir leurs plus sincères vœux de santé - c'est essentiel - pour vous et ceux qui vous sont chers, ainsi que de bonheur pour 2023.

Les baladins des Fournials

La troupe des baladins a retrouvé son public début avril à la salle siloé de roquecourbe. les comédiens se sont régalés de jouer après une année de covid.

C'est avec enthousiasme, qu'ils ont repris les répétitions, et vous dévoilerons leurs prochains théâtres les 20 et 21 janvier 2023 toujours à roquecourbe, salle siloé.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons de bons moments de partage pour les fêtes de fin d'année. et si vous souhaitez "franchir le pas" pour faire partie de la troupe, c'est le moment de nous rejoindre !



Le comité des fêtes des Fournials

Le comité des fêtes des Fournials a fait son retour en 2022 avec plein de projets. L'équipe intergénérationnelle de plus de 50 membres s'est retroussée les manches pour vous proposer un programme toujours varié.

Le 12 juin, sous un grand soleil, le terrain de la fête a accueilli son premier vide-grenier. Les exposants et les visiteurs étaient ravis de pouvoir participer à cet événement qui sera reconduit en 2023.

Quant à la fête annuelle, elle a été un franc succès. Tout le monde a eu plaisir à se retrouver autour d'un verre et d'un repas.

La Banda OKZOU a ouvert la fête 2022 le vendredi 30 septembre et réchauffé l'atmosphère malgré le temps humide et frais, ce qui n'est pas inhabituel aux Fournials. Le groupe Les charrettes a fait danser et chanter le public aussi bien sur la piste que sur la scène dans une ambiance chaleureuse.

Le samedi 1er octobre, le repas frésinat a rassemblé 200 convives satisfaits de la nouvelle organisation de self-service. Chacun a ainsi pu profiter pleinement de la soirée à sa guise.

L'orchestre Didier Laurent a fait résonner ses notes sous le chapiteau au plus grand plaisir de l'assemblée.

A 23H00, la bodega a ouvert ses portes sous une météo clémente.

Les rythmes fous de Télió, Stéphane et Jean-Brice ont ravis nos oreilles jusqu'à tard dans la nuit.

Le dimanche 2, dix-sept équipes ont disputé le concours de pétanque en triplettes, les enfants ont joué aux jeux géants en bois et se sont adonnés au plaisir de la poterie.

A 18H00, la sympathique ANA-K a fait chanter le public en karaoké avant d'animer la soirée avec distribution de chapeaux fluo et lunettes pour une soirée toute en couleurs.

Enfin, petits et grands se sont réunis pour déguster la traditionnelle soupe au fromage toujours très appréciée.

Le comité des fêtes remercie les artisans, les commerçants, les bénévoles pour leur aide si précieuse ainsi que le public pour sa fidélité.

Nous en profitons pour vous adresser tous nos vœux pour cette année 2023.

Nous avons une pensée toute particulière pour Joëlle, membre très actif du comité depuis sa création en 1979, qui nous a quittés le 29 septembre.



Quelques nouvelles du château de Montfa

L'année 2022 a été une année de transition pour le château de Montfa.

En effet, après 5 années de collaboration avec l'association des amis du Patrimoine Tarnais (anciennement les amis du château de Montfa) la propriétaire Sophie Peyruc a décidé de ne pas renouveler la convention qui les unissait.

Chacun a donc récupéré sur le site ce qui lui appartenait et les bénévoles qui désiraient rester ont créé une nouvelle association :



Le château de Montfa – Art, culture et patrimoine

Les statuts ont été rédigés avec beaucoup de réflexion car il s'agissait de se recentrer sur les objectifs, de définir les projets et le rôle de chacun dans cette aventure.

Ainsi, la nouvelle association avec à sa tête Matthieu Peyruc, s'occupe essentiellement de l'entretien du site, participe aux travaux d'embellissement et de sauvegarde du château (cristallisation des murs, réfection des joints, petits travaux de terrassement...) et organise des animations culturelles.

Dès Mars 2023, les randonnées et les visites vont reprendre avec de belles surprises en perspective.

En ce qui concerne les gros travaux, ils seront effectués par des entreprises et des artisans locaux et financés par la propriétaire, l'association apportant son aide pour les achats de matériaux.

Les bénévoles et la propriétaire qui travaillent main dans la main, sont heureux d'avoir à leur côté l'entreprise Albert et Fils, basée à Montfa avec laquelle une convention a été signée. Ainsi les récents travaux dans les douves et la création d'une nouvelle aire d'accueil pour le public à la place de l'ancienne cabane de chantier et de l'atelier n'auraient pas été possible sans leur aide.

Une autre convention a également été reconduite avec le CFA-IFRES de Lacrouzette qui permet aux apprentis tailleurs de pierres de travailler sur les encadrements des ouvertures de la façade du Rez-de-chaussé du logis 1. Façade qui devrait être remontée avant l'été.

Et bien entendu, Creaj graphique est encore et toujours à nos côtés pour nous conseiller en matière de communication. Nous tenons à le remercier pour la création du logo du château et à sa collaboration au nouveau site internet qui sera très prochainement opérationnel.

L'année 2023 devrait donc voir la réalisation de nombreux travaux de sauvegarde et le développement d'un endroit dédié au partage et à la culture et de belles surprises

Tous les bénévoles espèrent vous y rencontrer nombreux sur le site.

C'est le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire du château. En espérant qu'il sera aussi intense que les 5 années écoulées.



Chasse

ENFIN !

Enfin une année normale, sans confinements, sans contraintes sanitaires. Une saison qui a débuté et se poursuit sereinement !

Une année où l'association de chasse a pu organiser son traditionnel loto ! Au passage, nous tenons à remercier toutes et tous ceux qui ont participé à faire de ce loto une très grande réussite ! La salle de Monvals était pleine comme un œuf (photo) et la soirée s'est déroulée dans une chaleureuse et excellente ambiance.

En ce qui concerne la chasse, la passion est toujours là mais la population de petits gibiers décroît. A l'inverse, celle du gros gibier continue à augmenter ce qui peut occasionner des dégâts dans les cultures de nos agriculteurs.

En espérant que pour vous cette année s'est aussi très bien déroulée, l'association vous souhaite le meilleur pour la prochaine !

BONNES FÊTES ET HEUREUSE ANNÉE 2023 !!!



Association Loisirs Montvals

Cette année nous avons enfin vu un retour à la normale pour toutes nos activités et elles affichent complet.

On peut ajouter quelques détails:

A la randonnée 39 sorties ont été effectuées sur 45 programmées, 34 en demi-journée et 5 en journée pour une moyenne de 17 marcheurs et 8,7km par sortie. Une belle saison !

A l'aquarelle on a eu certains succès à fêter, notamment Annie Moulis primée au salon de Siloé (avec Yves Menardais qui peint à l'huile) et Marie Crapoulet et Eliette Cesco primées au salon des Indépendants à Vénès. On espère pouvoir monter une exposition de la part de tous nos artistes à la salle intercommunale lors du goûter des aînés en janvier 2023.

La journée des portes ouvertes en juillet nous a permis de nous faire connaître plus loin sur la commune et nous en remercions le conseil municipal qui a pris cette belle initiative. Nous remercions aussi notre animateur Jean-Marc Perrin qui est venu ce jour-là nous guider dans une séance de gym ouverte à tous !

Pour toute information sur nos activités merci de contacter les personnes indiquées sur le site municipal.

Bonne année 2023 et très bonne santé à tous!



Une année au spectacle ...

Vendredi 21 janvier, nous étions à Castres, pour assister à « Animalium », magnifique spectacle présenté par la compagnie La Malle-Théâtre, sur le thème des cabinets de curiosités.



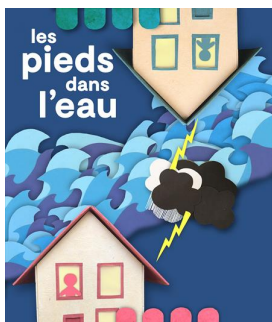
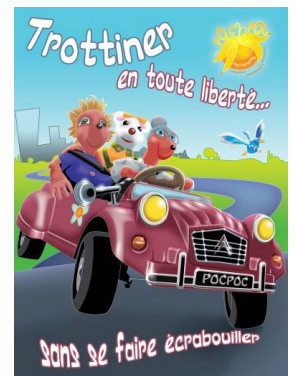
A partir du mois de février, une intervenante en Arts plastiques est venue à 6 reprises à l'école, pour travailler sur le thème du jardin.

Le vendredi 10 juin nous avons assisté au spectacle de marionnettes intitulé « La grosse faim de P'tit Bonhomme » et mis en scène par la compagnie l'Oiseau Manivelle à partir d'un album de jeunesse de Pierre Delye.



Le lundi 9 mai, nous sommes partis à Montredon Labessonnié pour assister au nouveau spectacle de la compagnie Au petit théâtre des ombres, « Un sommeil de loup », qui aborde le thème des peurs.

Le jeudi 15 septembre, nous étions à Saint-Lieux Lafenasse pour assister au spectacle « Trotter en toute liberté ...sans se faire écrabouiller ! » de la compagnie Poc-Poc. Ce spectacle nous fut proposé par la MAIF pour acquérir, dès le plus jeune âge, les comportements fondamentaux de protection dans la rue ou en voiture ...



Le jeudi 1er décembre, nous nous sommes rendus à Castres pour aller voir le très beau spectacle « Les pieds dans l'eau », qui aborde le thème des saisons et des relations entre deux voisins.

Lundi 5 décembre, nous avons installé le sapin de Noël dans la classe. Tous les enfants de la classe étaient présents. Décorer le sapin avec des copains, c'est très rigolo et nous avons passé une super matinée !





pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Vénès est composée d'une équipe de 8 bénévoles et 9 salariés qui interviennent auprès de 80 familles du secteur.

Nous délivrons des prestations auprès de tous : aide-ménagère, aide en sortie d'hospitalisation, grossesses pathologiques et sortie de maternité, garde d'enfant, aide à la personne âgée et /ou handicapée, accompagnement aux courses ...

Venez nous rejoindre en tant que bénévole pour nous aider à faire vivre l'association !

Agenda : 28 janvier 2023, LOTO à la salle des fêtes de Vénès.

Contactez nous, nous sommes à vos côtés pour vous aider !



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h

ADRESSE : Mairie, 81440 Vénès

PERMANENCE TELEPHONIQUE

05 63 70 75 56

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

SECTEUR D'INTERVENTION

Communes de : Venes, Peyregoux, St Jean de Vals, Laboulbène, St Germier, Montfa